

CC2VV - 23 avenue Gaston Renaud - 25340 Pays de Clerval
AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

(Article L 2121 – 10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Communautaire de la CC2VV se réunira, en séance ordinaire, le :

Jeudi 04 juillet 2024, à 18 h 30 au siège de la CC2VV à de Pays-de-Clerval (1^{er} étage)

OBJET DE LA REUNION :

Préambule : Intervention de Philippe JANUEL sur des questions posées à la DDT su les ZAER

1. Désignation d'un délégué suppléant au sein du PETR du Doubs central
2. Désignation d'un délégué titulaire au sein du SCODEM des 2 Rivières
3. Rénovation du bâtiment « 1911 » à l'Isle sur le Doubs : Validation de la tranche ferme (*complément à la délibération prise lors du conseil communautaire du 30/05/2024*)
4. Régie eau et assainissement : Achat de parcelles de terrain et indemnités d'éviction dans le cadre de la construction de la STEP de Geney (*modificatif*)
5. Régie eau et assainissement : Validation des devis lot n° 2 – travaux d'interconnexion AEP Hyémondans, Lanthenans,
6. Gémapi : Fusion des syndicats de la Haute et Basse Vallée de l'Ognon
7. Pacte de solidarité fiscal et financier
8. Tarifs vente de composteurs aux particuliers (OM)
9. Décision modificative sur budget annexe « Régie assainissement » 2024
10. Emprunts – budgets annexes Régie eau et Régie assainissement
11. Validation des statuts de l'association de développement économique et désignation des membres de la CC2VV au sein de son conseil d'administration

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Fait à Pays de Clerval,
Le 28 juin 2024

Le Président,
Bruno BEAUDREY